



▶ Des chaînes d'approvisionnement durables pour mieux reconstruire

Promouvoir le travail décent dans cinq chaînes d'approvisionnement mondiales d'une importance capitale pour l'Union Européenne pour une reprise juste, résiliente et durable après la crise du COVID-19



FABRICATION DE TEXTILES À MADAGASCAR POUR LE MARCHÉ EUROPÉEN

À propos de la coopération UE-OIT

Le Programme pour l'Emploi et l'Innovation Sociale (EaSI) de l'Union européenne (UE) s'est associé à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour une intervention conjointe qui utilise les chaînes d'approvisionnement mondiales comme point d'entrée pour promouvoir le travail décent.

Pendant deux ans, l'OIT, ses équipes d'appui technique au Travail Décent et ses Bureaux Pays soutiendront les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs et les autres parties prenantes dans cinq pays et à d'autres niveaux de la chaîne d'approvisionnement.

Ce soutien se fera sous forme de nouvelles connaissances, outils, orientations, politiques, assistance technique et formation, afin de relever les défis et opportunités du travail décent dans cinq secteurs : café, électronique, pêche, gants en caoutchouc et textiles.

La crise du COVID-19 a mis en évidence le besoin de chaînes d'approvisionnement mondiales résilientes et durables. Le travail décent - création d'emplois avec protection sociale, respect des droits au travail et accès au dialogue social - est essentiel pour une croissance inclusive et pour l'éradication de la pauvreté.

Cette Action viendra en appui à l'engagement de l'UE en faveur d'un leadership mondial responsable, des Objectifs de Développement Durable et de la promotion des normes internationales du travail.

Aperçu de l'industrie

L'industrie textile, qui est à forte intensité de main-d'œuvre, est d'une importance capitale pour le développement économique et social de nombreux pays en développement et émergents. C'est un point d'entrée

vers les chaînes d'approvisionnement mondiales et les marchés d'exportation, et elle fournit des emplois à des millions de femmes et d'hommes.



Après des années de croissance, l'industrie mondiale de la mode devrait se contracter de 27 à 30% en 2020 en raison de la crise du COVID-19. De nombreux fabricants de vêtements, en particulier dans les pays en développement, ferment leurs portes en raison d'un effondrement de la demande. À l'avenir, l'automatisation et les préoccupations concernant l'impact environnemental de l'industrie vont probablement la changer encore plus.

L'UE et Madagascar

Aux côtés de cinq autres pays d'Afrique orientale et australe, Madagascar a conclu un accord de partenariat économique (APE) intérimaire avec l'UE pour faciliter les relations commerciales et d'investissement. Il a été officiellement ratifié par les deux parties en 2013 et amendé en 2020.

Avec une consommation totale de 513 milliards d'euros, l'UE est le plus grand marché de produits textiles et vestimentaires au monde. Madagascar est le deuxième exportateur de vêtements en Afrique subsaharienne. La clientèle des zones franches malgaches comprend principalement de grandes marques européennes et américaines, y compris des distributeurs de masse. Les vêtements et la bonneterie exportés de Madagascar sont principalement destinés à l'Allemagne (33,2%), la France (7,5%), l'Espagne (4,7%) et les Pays-Bas (3,3%), entre autres.

Principalement tournées vers l'exportation, les industries du textile et de l'habillement sont essentielles pour l'économie malgache. Les exportations augmentent régulièrement depuis 2015 et représentaient 20% des

exportations totales du pays en 2017. La chaîne de valeur du textile, de la culture du coton à la confection de vêtements, génère environ 260.000 emplois, dont 105.000 sont des emplois directs et formels. Madagascar exporte la majeure partie de sa production de fibre de coton. Parallèlement, en 2017, le pays a importé 56.733 tonnes de tissu, dont 20% de coton et 80% de synthétique.

Structure de la chaîne d'approvisionnement

Les producteurs de coton sont répartis dans vingt-huit municipalités et la superficie totale consacrée à la culture du coton est d'environ 21.473 hectares. Les opérateurs qui collectent la graine de coton auprès des producteurs l'égrènent ensuite pour séparer la fibre de la graine. Toute la fibre produite par les entreprises d'égrenage est exportée, principalement vers une seule entreprise de filature à Maurice, qui est également le principal actionnaire de l'une des entreprises d'égrenage malgaches. Moins d'un dixième de la production de coton est utilisé dans l'industrie textile locale.

Il existe deux grands groupes d'acteurs impliqués dans la fabrication de produits textiles. Le premier groupe est constitué de sociétés légalement constituées. Le deuxième groupe comprend une multitude d'acteurs et de petites unités de production informelles qui gravitent autour des entreprises formelles. Un nouveau projet de ville textile malgache vise à renforcer les liens de la chaîne d'approvisionnement entre le pays et ses principaux partenaires commerciaux, en particulier l'UE.

Défis et opportunités du travail décent

Les conditions de travail de l'industrie à Madagascar sont similaires à celles des autres pays en développement. Des rapports font état de problèmes de sécurité et de santé au travail, à la fois dans les secteurs primaire et secondaire, de relations de travail discordantes, d'inégalités salariales, de motifs d'informalité croisés, de discrimination, de violence et de harcèlement, en particulier à l'égard des femmes.

En outre, la plupart des entreprises textiles opèrent sous le régime des zones de libre-échange (sociétés franches), qui déroge au Code du travail dans plusieurs aspects, y compris le travail de nuit des femmes et les heures supplémentaires.

Au cours des dernières années, Madagascar a œuvré pour un écosystème amélioré des droits de l'homme et du travail en améliorant le développement des

compétences et le dialogue social, en sensibilisant à la violence et au harcèlement et en plaidant pour la non-discrimination et la distribution de salaires plus équitables. Étant donné que les femmes représentent la majorité de la main-d'œuvre, les mandants et les parties prenantes ont le potentiel de contribuer à l'égalité des genres avec des effets pouvant aller au-delà du secteur.



Employée d'une usine textile.

COVID-19 et l'industrie textile à Madagascar

Le bouleversement créé par la pandémie de COVID-19 a frappé le secteur du textile d'une manière particulièrement dure, obligeant les consommateurs finaux à rester chez eux et les usines à fermer.

La crise a créé une perte potentielle de bénéfices de plus de 52,4 millions d'euros. Ainsi, 150.000 travailleurs évoluant dans le domaine de la fabrication de textiles et de vêtements risquent de perdre leurs emplois.

Principaux mandants et parties prenantes

L'Action travaillera avec différentes parties prenantes dans l'UE, à Madagascar et tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les principales parties prenantes malgaches sont : le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales, le Ministère de l'Industrie et du Développement du secteur privé, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, le Groupement des Entreprises de Madagascar et la Conférence des Travailleurs de Madagascar.

En utilisant les chaînes d'approvisionnement mondiales comme point d'entrée pour faire progresser le travail décent, l'Action travaillera également avec d'autres parties prenantes clés de l'industrie textile à Madagascar et dans tous les secteurs de son économie. Les parties prenantes à d'autres niveaux de la chaîne d'approvisionnement, y compris dans l'UE, seront tout aussi inclus.

Contacts

Organisation internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Département des Politiques Sectorielles
E: sector@ilo.org